

**NOTES D'ALLOCATION
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION DE LA JOURNÉE D'APPRÉCIATION
DE LA MARINE**

**CHAMBRE DU SÉNAT
LE 25 NOVEMBRE 2014**

Honorables sénateurs et députés de la Chambre des communes

Vice-amiral Norman,

Distingués invites,

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue au Parlement et en cette salle du Sénat. Nous sommes réunis en cette Journée de remerciement à l'intention de la Force navale pour célébrer le travail exceptionnel de la Marine royale du Canada et reconnaître les réalisations de certains de nos marins les plus distingués.

Un coup d'œil dans la salle du Sénat vous permet d'admirer des symboles de notre nation et de notre histoire. Je désire attirer votre attention sur les huit grands tableaux qui ornent les murs et qui illustrent des scènes de la Première Guerre mondiale. Ils nous rappellent que les Canadiens doivent la paix et la sécurité dont ils jouissent aux actions et aux sacrifices de nos Forces armées, tant passées qu'actuelles. Dans un de ces tableaux, intitulé *La Première Division canadienne débarque à*

Saint-Nazaire, 1915, on peut distinguer un bateau à vapeur à l'arrière-plan.

Ce bateau n'a pas qu'une fonction esthétique. Il souligne que le Canada est depuis toujours une nation maritime. Dès le début, la croissance et la prospérité de ce pays a reposé sur sa capacité et son habileté à déployer ses navires, qualités qui relèvent des compétences des hommes et des femmes qui commandent ces navires et en forment l'équipage.

Notre devise, *A mari usque ad mare*, provient d'un verset du Psaume 72 : « Et il dominera d'une mer à l'autre, du fleuve jusqu'à l'extrémité de la Terre ». Cette devise évoque l'importance fondamentale et persistante de la Marine pour notre histoire et notre identité nationales. On retrouve cette devise dans toutes les proclamations de notre gouvernement fédéral, sur nos billets de banque et sur nos passeports, et ce n'est pas sans raison.

En effet, le Canada est le seul pays au monde à avoir un aussi long littoral, il est bordé de trois océans et il compte dans son territoire cinq Grands lacs, le fleuve Saint-Laurent et de multiples plans d'eaux. Marcher sur l'eau est même devenu un sport pour les Canadiens. Avec la Ligue navale du Canada, la Garde côtière et les explorateurs qui ont les premiers cartographié ce territoire, nos Forces navales représentent la nature profonde de gens de la mer que recèlent les Canadiens.

Les armoiries de ma province natale du Nouveau-Brunswick, affichées avec fierté sur la porte de cette salle, mettent en lumière notre histoire navale par son illustration d'un voilier. Natif de Saint John, qui abrite le plus grand port de l'Est du Canada, j'ai toujours apprécié la vue de navires, lourds de produits et contribuant aux activités de commerce de notre pays.

Il est tout indiqué de rendre hommage à nos héros de la Marine aujourd'hui dans ces lieux mêmes. En effet, c'est ici qu'a été créée en 1910 la Marine royale du Canada par la *Loi sur le service naval*. Peu de temps après, notre Marine allait jouer un rôle crucial en protégeant les lignes d'approvisionnement pendant la Première Guerre mondiale. Au moment de la Seconde Guerre mondiale, les années de guerre froide ainsi que les guerres de Corée et du Golfe, nos hommes et femmes de la Marine ont vaillamment défendu les droits et libertés si chères aux Canadiens.

Que ce soit dans le cadre de secours aux sinistrés lors de catastrophes, d'évacuations de civils et de missions de maintien de la paix, ou encore en luttant contre la piraterie au large des côtes de l'Afrique de l'Est ou en assurant la souveraineté du Canada dans son territoire, notre Marine joue un rôle indispensable dans l'existence actuelle et future du Canada.

Pour en revenir à cette salle, c'est ici que les trois éléments constitutifs du Parlement du Canada, c'est-à-dire la Couronne, le Sénat et la Chambre des communes, se réunissent lorsque leur présence conjointe est requise, entre autres lors du discours du Trône, des cérémonies d'octroi de la sanction royale aux projets de loi après leur adoption par les deux Chambres, et lors de l'investiture du gouverneur général.

Cette salle est donc un endroit particulier au Canada, un endroit où l'on célèbre et se remémore ceux qui ont contribué à assurer la pérennité de l'existence de la nation, notamment des hommes et des femmes de la Marine royale du Canada. Ils ont servi la nation avec honneur et distinction et nous nous devons, en cette Journée de remerciement à l'intention de la Force navale, de nous souvenir d'eux et de les remercier.

Chaque année, la Marine désigne six personnes remarquables à qui accorder une reconnaissance particulière. Nous avons l'honneur de les accueillir aujourd'hui. Elles représentent, certes, diverses factions et opérations de notre Marine, mais surtout les valeurs et idéaux qui unissent de façon indéfectible nos Forces armées et tous les Canadiens. Nous leur décernons aujourd'hui un certificat en reconnaissance de services exceptionnels rendus à la Marine royale canadienne et à toute la population du Canada.